

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Herménégilde

M

S

no de résolution
ou annotation

Province de Québec

Municipalité de Saint-Herménégilde

Procès-verbal de la session régulière du conseil municipal de Saint-Herménégilde, tenue au Centre communautaire, au 776, rue Principale, le 5 février 2018, à 19h00, présidé par le Maire, Gérard Duteau, à laquelle assistaient les conseillers:

M. Réal Crête

M. Sébastien Desagnés

Mme Sylvie Fauteux

M. Steve Lanciaux

M. Robin Cotnoir

Mme Jeanne Dubois

Et la secrétaire-trésorière Marie-Soleil Beaulieu.

2018-02-05-01: MODIFICATION A L'ORDRE DU JOUR

Aucune modification.

2018-02-05-02: ADOPTION DU L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suggéré par la secrétaire-trésorière en incluant les modifications.

1. Moment de recueillement
2. Modification de l'ordre du jour
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Période de questions
5. [Adoption des minutes du 8 janvier 2018](#)
6. [Adoption des minutes du 18 janvier 2018](#)
7. Lecture et approbation des comptes
 - [Liste des comptes fournisseurs](#)
 - [Rémunérations, prélèvements et autres](#)
8. Rapports : Maire et inspecteurs en bâtiment et en environnement et voirie
9. Résolution
 - Adoption [Règlement numéro 279](#) concernant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux
 - Avis de motion
 - [Projet de règlement numéro 280 PPCMOI](#)
 - Avis de motion
 - [Projet de règlement numéro 281 Matières résiduelles](#)
 - Congrès ADMQ 2018
 - Dépôt des rapports financier portant sur la liste des personnes physiques ayant versé un ou plusieurs dons dont le total est de 100\$ ou plus – Modifications
 - Demande de subvention – Projet Patinoire
 - Contrat Tonte de pelouses 2018
 - Contrat Entretien paysager 2018
 - Engagement Coordonnatrice SAE 2018
 - Formation CSLE
 - Expo Vallée de la Coaticook – Invitation au Vin et fromage
 - Soirée reconnaissance du centre d'action bénévole
10. Loisirs
11. Trois Villages
12. Famille et culture
13. Journal
14. Usine d'épuration
15. Aqueduc
16. [États financiers mensuels](#)
17. Dépôt du rapport de correspondance

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Herménégilde**

M

S

no de résolution
ou annotation

18. Régie incendie
19. Régie des déchets solides
20. Divers
 - Prochaine réunion de travail
 - Prochaine assemblée ordinaire
 - [Hommage à l'entrepreneuriat et au développement](#) : Mardi 27 mars de 17h à 19h
21. Période de questions
22. Varia
23. Levée

Adopté.

2018-02-05-03: PERIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2018-02-05-04: ADOPTION DES MINUTES DE LA SESSION ORDINAIRE DU 8 JANVIER 2018

Il est proposé par madame la conseillère Sylvie Fauteux et résolu à l'unanimité que les minutes de la session ordinaire du 8 janvier 2018 soient adoptées telles que rédigées.

Adopté.

2018-02-05-05: ADOPTION DES MINUTES DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU 18 JANVIER 2018

Il est proposé par madame la conseillère Sylvie Fauteux et résolu à l'unanimité que les minutes de la session extraordinaire du 18 janvier 2018 soient adoptées telles que rédigées.

Adopté.

2018-02-05-06: LECTURE ET APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par monsieur le conseiller Steve Lanciaux et résolu à l'unanimité que les comptes à payer présentés par la secrétaire-trésorière dont un certificat de disponibilité a été émis pour que les dépenses encourues soient payés. Chèques 6276 à 6330 inclusivement.

Les membres du conseil reçoivent le rapport des comptes à payer (64 719,56 \$), la liste des prélèvements (janvier 2018) et le rapport de salaires versés (janvier 2018) en date du 31 janvier 2018.

Certains postes enregistrent des dépassements par rapport au budget qui seront financés à même le surplus général du présent exercice tel que décrit dans les rapports financiers remis à tous les conseillers.

Adopté.

2018-02-05-07: RAPPORT DU MAIRE ET DES INSPECTEURS

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Herménégilde**

M

S

no de résolution
ou annotation

Monsieur le maire Gérard Duteau résume les nouveaux élus qui siègent au conseil administratif et au conseil exécutif de la MRC de Coaticook et fait un suivi du projet de fibre optique.

**2018-02-05-08: ADOPTION REGLEMENT NUMERO 279 CONCERNANT LE CODE
D'ETHIQUE ET DE DEONTOLOGIE DES ELUS MUNICIPAUX**

ATTENDU QUE la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (2010, c. 27), entrée en vigueur le 2 décembre 2010, impose aux municipalités locales et aux municipalités régionales de comté dont le préfet est élu au suffrage universel de se doter d'un code d'éthique et de déontologie applicable aux élus municipaux ;

ATTENDU QUE le conseil de toute municipalité doit, avant le 1er mars qui suit toute élection générale, adopter un code d'éthique et de déontologie révisé qui remplace celui en vigueur, avec ou sans modification ;

ATTENDU QU'en vertu des dispositions de cette loi, toute municipalité doit adopter un code d'éthique et de déontologie des élus municipaux en vue d'assurer l'adhésion explicite des membres de tout conseil d'une municipalité aux principales valeurs de celle-ci en matière d'éthique, de prévoir l'adoption de règles déontologiques et de déterminer des mécanismes d'application et de contrôle de ces règles ;

ATTENDU QUE les principales valeurs de la municipalité et des organismes municipaux énoncées dans ce code d'éthique et de déontologie sont :

- 1° l'intégrité des membres de tout conseil de la municipalité ;
- 2° l'honneur rattaché aux fonctions de membre d'un conseil de la municipalité ;
- 3° la prudence dans la poursuite de l'intérêt public ;
- 4° le respect envers les autres membres d'un conseil de la municipalité, les employés de celle-ci et les citoyens ;
- 5° la loyauté envers la municipalité ;
- 6° la recherche de l'équité.

ATTENDU QUE les formalités prévues à la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale ont été respectées ;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 8 janvier 2018 ;

ATTENDU QU'un projet de règlement a été présenté lors de la même séance du 8 janvier 2018 par le membre qui a donné l'avis de motion;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement, et en fait sien comme ici au long reproduit.

Adopté.

2018-02-05-09: AVIS DE MOTION

Madame la conseillère Jeanne Dubois donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce conseil, un règlement sera présenté pour adoption dont l'objet est le règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) numéro 280-18.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Herménégilde**

M

S

no de résolution
ou annotation

La secrétaire-trésorière fait un résumé du projet de règlement. Aucun coût n'est relié à ce règlement.

2018-02-05-10: ADOPTION PROJET DE REGLEMENT NUMERO 280 SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE

ATTENDU QU'en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), article 145.36, la municipalité peut adopter un règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) ;

ATTENDU QUE les conditions exigées en vertu des articles 145.36 et 145.37 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1) sont remplies.

ATTENDU QUE l'adoption de ce type de règlement permet au conseil de fixer des conditions particulières applicables à la réalisation de projet précis;

ATTENDU QU'il y a lieu d'adopter le Règlement no 280-18 concernant l'adoption d'un règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI);

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance du 5 février 2018;

ATTENDU QUE chacun des membres du conseil a reçu, préalablement à la tenue de la séance, une copie du projet de règlement numéro 280-18 intitulé règlement relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI);

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Jeanne Dubois et **RÉSOLU** à l'unanimité ;

- d'approuver et adopter le projet de règlement numéro 280-18 intitulé « *Règlement relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI)* » et en fait sien comme ici au long reproduit tel que présenté ;
- qu'une assemblée de consultation sera tenue le 5 mars 2018, à 18h30, au 776, rue Principale à Saint-Herménégilde.

Adopté.

2018-02-05-11: AVIS DE MOTION

Monsieur le conseiller Robin Cotnoir donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce conseil, un règlement sera présenté pour adoption dont l'objet est la gestion des matières résiduelles sur le territoire de la Municipalité de Saint-Herménégilde.

La secrétaire-trésorière fait un résumé du projet de règlement. Aucun coût n'est relié à ce règlement.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Herménégilde**

M

S

no de résolution
ou annotation

**2018-02-05-12: ADOPTION PROJET DE REGLEMENT NUMERO 281 RELATIF A LA
GESTION DES MATIERES RESIDUELLES SUR LE TERRITOIRE DE LA
MUNICIPALITE DE SAINT-HERMENEGILDE**

ATTENDU que l'article 2 de la *Loi sur les compétences municipales* (L.R.Q., c. C-47.1) accorde à la municipalité des pouvoirs lui permettant de répondre aux besoins municipaux, divers et évolutifs dans l'intérêt de sa population ;

ATTENDU que l'article 4 de la Loi lui confère compétence, entres autres, en matière d'environnement et de salubrité ;

ATTENDU que la municipalité doit voir à la mise en place de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles* et du *Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR)* adopté par la MRC de Coaticook ;

ATTENDU que le conseil juge opportun et d'intérêt public de se doter d'une réglementation relative à la gestion des matières résiduelles et d'outils de collecte appropriés sur l'ensemble du territoire de la municipalité ;

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a été donné régulièrement le 5 février 2018 ;

ATTENDU qu'un projet de règlement a été présenté lors de la même séance du 5 février 2018 par le membre qui a donné l'avis de motion ;

PAR CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Robin Cotnoir et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Saint-Herménégilde adopte le présent projet de règlement et en fait sien comme ici au long reproduit tel que présenté.

Adopté.

2018-02-05-13: CONGRES AMDQ 2018

Il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Desgagnés et résolu à l'unanimité d'autoriser l'inscription de Marie-Soleil Beaulieu, directrice générale, au congrès 2018 de l'ADMQ.

Adopté.

**2018-02-05-14: DEPOT DES RAPPORTS FINANCIERS PORTANT SUR LA LISTE DES
PERSONNES PHYSIQUES AYANT VERSE UN OU PLUSIEURS DONNS
DONT LE TOTAL EST DE 100\$ OU PLUS – MODIFICATIONS**

La secrétaire-trésorière dépose la liste modifiée des personnes physiques ayant versé un ou plusieurs dons dont le total est de 100 \$ ou plus des candidats aux élections 2017.

**2018-02-05-15: DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE
SOUTIEN AUX INSTALLATIONS SPORTIVES ET RECREATIVES –
PROJET PATINOIRE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Steve Lanciaux et résolu à l'unanimité :

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Herménégilde**

M

S

no de résolution
ou annotation

QUE la municipalité de Saint-Herménégilde autorise la présentation du projet Patinoire au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV;

QUE soit confirmé l'engagement de la municipalité de Saint-Herménégilde à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continus de ce dernier;

QUE la municipalité de Saint-Herménégilde désigne madame Marie-Soleil Beaulieu, directrice générale, comme personnes autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessous.

Adopté.

2018-02-05-16: CONTRAT ENTRETIEN ET TONTE DE PELOUSES 2018

ATTENDU QUE la municipalité a reçu des soumissions pour l'Entretien et la tonte de pelouses 2018;

ATTENDU QUE l'entreprise Travaux extérieurs Tommy Péloquin a offert la plus basse soumission;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Desgagnés et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Herménégilde accorde le contrat à Travaux extérieurs Tommy Péloquin pour l'entretien et la tonte des pelouses 2018 au montant de 10 117,80 \$ taxes incluses.

Adopté.

2018-02-05-17: CONTRAT ENTRETIEN PAYSAGER 2018

ATTENDU QUE la municipalité a reçu des soumissions pour l'Entretien paysager 2018;

ATTENDU QUE l'entreprise Aménagement EDJ a offert la plus basse soumission;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Sylvie Fauteux et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Herménégilde accorde le contrat à Aménagement EDJ pour l'entretien paysager 2018 au montant de 3 100 \$.

Adopté.

2018-02-05-18: ENGAGEMENT COORDONNATRICE SAE 2018

Il est proposé par madame la conseillère Sylvie Fauteux et résolu à l'unanimité ;

D'engager Maggie Leduc au poste de coordonnatrice au SAE aux conditions suivantes :

- Le salaire est de 15 \$/h, à raison de 40 heures par semaine (5 jours par semaine).
Le nombre d'heures peut varier selon le service de garde ;
- Le poste étant saisonnier, la durée de l'emploi sera du 25 juin au 10 août 2018. Il y a possibilité qu'une semaine supplémentaire s'ajoute (du 13 au 17 août 2018).

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Herménégilde**

M
S
no de résolution
ou annotation
Adopté.

**2018-02-05-19: FORMATION CSLE – INITIATION A LA DEMARCHE
D’AMENAGEMENT DES PARCS**

Il est proposé par madame la conseillère Sylvie Fateux et résolu à l’unanimité d’inscrire Monsieur le conseiller Réal Crête à la formation Initiation à la démarche d’aménagement des parcs du Conseil sport Loisir de l’Estrie au coût de 50 \$.

Adopté.

**2018-02-05-20: EXPO VALLEE DE LA COATICOOK – INVITATION AU VIN ET
FROMAGE 2018**

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête et résolu à l’unanimité de réserver une table pour la municipalité de Saint-Herménégilde au coût de 450\$.

Adopté.

2018-02-05-21: SOIREE RECONNAISSANCE DU CENTRE D’ACTION BENEVOLE

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête et résolu à l’unanimité :

QUE la municipalité de Saint-Herménégilde honorera M. Ronald Massey lors de cette soirée,

QUE la municipalité de Saint-Herménégilde sera représenté par les conseillers M. Réal Crête et Mme Sylvie Fauteux.

Adopté.

2018-02-05-22: LOISIRS

Monsieur le conseiller Réal Crête mentionne qu’il a été élu au conseil administratif d’Acti-Sport comme représentant municipal.

2018-02-05-23: TROIS VILLAGES

Rencontre sur la mise en valeur des paysages qui aura lieu mercredi le 7 février à 19h00 à l’école d’East Hereford.

2018-02-05-24: FAMILLE ET CULTURE

Aucune nouvelle information.

2018-02-05-25: JOURNAL

Aucune nouvelle information.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Herménégilde**

M

S

no de résolution
ou annotation

2018-02-05-26: USINE D'EPURATION

Aucune nouvelle information.

2018-02-05-27: AQUEDUC

Aucune nouvelle information.

2018-02-05-28: ÉTATS FINANCIERS MENSUELS

La secrétaire-trésorière, madame Marie-Soleil Beaulieu, dépose les états financiers mensuels au 31 janvier 2018.

2018-02-05-29: RAPPORT DE CORRESPONDANCE

La secrétaire-trésorière, madame Marie-Soleil Beaulieu, dépose le rapport de correspondance du 9 janvier au 5 février 2018.

**2018-02-05-30: REGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION INCENDIE DE LA
REGION DE COATICOOK**

Aucune nouvelle information.

**2018-02-05-31: REGIE DE GESTION DES DECHETS SOLIDES DE LA REGION DE
COATICOOK**

Monsieur le conseiller Réal Crête fait un suivi du projet de plate-forme.

2018-02-05-32: DIVERS

- Prochaine réunion de travail : jeudi le 22 février à 18h30
- Prochaine assemblée ordinaire : lundi le 5 mars à 19h00 (Assemblée de consultation publique pour le règlement numéro 280-18 concernant le PPCMOI à 18h30)
- Hommage à l'entrepreneuriat et au développement : Mardi 27 mars de 17h à 19h

2018-02-05-33: PERIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2018-02-05-34: VARIA

Aucun varia.

2018-02-05-35: LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Herménégilde**

M _____

S

no de résolution
ou annotation

Monsieur le conseiller Steve Lanciaux propose la levée de l'assemblée à 20h20.

Secrétaire-trésorière

Maire

Je, Gérard Duteau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.